

## REUNION DU 16 AVRIL 2013

Convocation : 9 avril 2013

Affichage : 17 avril 2013

L'an deux mille treize, le seize avril, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le neuf avril, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

**Etaient présents** : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, FEUILLIE Claude, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, OLIVIER Christine, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

**Absents excusés** : DUPONT Olivier (procuration donnée à Stéphane BARBÉ), GALBADON Thérèse.

**Secrétaire de séance** : LEPORTIER Patrick

**Début de la séance** : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 18 février 2013, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur Jean-Claude FICHET, Trésorier de Tournaville, va exposer le compte administratif 2011, ainsi que le budget primitif 2012.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal, valide le compte administratif de l'exercice 2012, qui peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	366 341,51 €			47 624,46 €
Opérations de l'exercice	181 067,34 €	626 995,94 €	1 145 448,31 €	1 247 408,22 €
TOTAUX	547 408,85 €	626 995,94 €	1 145 448,31 €	1 295 032,68 €
Résultat de clôture		<b><u>79 587,09 €</u></b>		<b><u>149 584,37 €</u></b>
Restes à Réaliser	33 752,00 €	8 000,00 €		
RESULTATS DEFINITIFS		<b><u>53 835,09 €</u></b>		<b><u>149 584,37 €</u></b>

**AFFECTATION DU RESULTAT : 149 584,37 €**

### **COMPTE DE GESTION 2012**

Le Conseil Municipal valide également, à l'unanimité, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2012 par Monsieur FICHET Jean-Claude, Receveur Municipal.

### **DÉCISION EN MATIÈRE DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le produit de ses taxes pour l'année à venir. Il fixe, pour 2012, les taux d'impositions suivants :

	BASE	TAUX	PRODUIT FISCAL
Taxe d'habitation	779 427 €	15,04 %	127 329 €
Foncier Bâti	900 757 €	14,92 %	140 024 €
Foncier non-bâti	91 214 €	41,73 %	39 059 €
CFE	403 356 €	16,82 %	66 439 €
			372 851 €

### **BUDGET PRIMITIF 2013**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Budget Primitif 2013, qui s'équilibre ainsi :

	RECETTES	DEPENSES
Section de Fonctionnement	1 428 930 €	1 428 930 €
Section d'Investissement	609 496 €	609 496 €
	2 038 426 €	2 038 426 €

### **TABLEAU DES SUBVENTIONS 2013 (N°16-2013, Sous-Pref le )**

<b><u>ASSOCIATION</u></b>	<b><u>SUBVENTION ACCORDÉE</u></b>
Anciens combattants de Tollevast	200 €
Ass. ADMR	150 €
Ass. Sportive et Culturelle de Tollevast	1350 €
Club « Les Aînés de T'Cheu Nous »	250 €
Comité d'Animation « La Tollevastaise »	1350 €
Coopérative scolaire de Tollevast	1350 €
Coopérative scolaire (Classe de neige : 80 € par enfant sur la base de 47 enfants)	3760 €
A.S.M.H.T.C. Football	1350 €
Etrier Cherbourgeois	130 €
Francas	31 500 €
Les Sirènes de Tollevast	700 €
Souvenir Français	150 €
Tollevast Se Bouge pour l'Ecole	1350 €

Le montant total de ces subventions s'élève à 43 610 € et sera prélevé sur l'article 6574.

### **URBANISME**

Déclarations préalables :

- Mairie de Tollevast – Les Martins : Création d'une ouverture sur un ancien local technique.
- BAUCHART Sylvain – 37 Les Corbières : Construction d'un mur de clôture et d'un abri de jardin.
- BRUN Stéphane – 4 La Mare à Joncs : Rénovation de toiture et pose d'une fenêtre de toit sur plancher existant.
- LELAIDIER Christophe – 34 Les Corbières : Construction d'un abri de jardin.
- LECOURT Noël – 23 Gravelle de Haut : Construction d'une véranda.
- France Telecom – La Longue Chasse : Remise en peinture d'un pylône.
- CORBIN Nicolas – 67 Les Bertrands : Création d'un abri ouvert sous terrasse.
- LEJEUNE Elise & LE DOHER Glenn – 1 Les Chênaies : Construction d'un abri de jardin.

- BINET Nicolas et GALIENNE Pauline – 24 Les Corbières : Construction d'un mur de clôture.
- PLACAIS Thierry – 26 Les Corbières : Construction d'un abri de jardin.
- PITET Nicolas – 7 Les Corbières : Construction d'un abri de jardin.
- TESSON Anthony – 3 Les Corbières : Construction d'un mur de clôture.
- BIENFAIT David – 16 La Mare à Joncs : Pose de panneaux photovoltaïques

#### Permis de Construire :

- VALLAIS Dominique – 74 Les Martins : Construction d'une extension après démolition.
- FLEURY François – 15 Les Corbières : Aménagement de combles et pose de trois fenêtres de toit.
- CLAUDE René – 34 Les Amonteux : Construction d'un garage.
- GALET Maryline – 45 Les Landes : Construction d'un garage.
- DENIS Florian & MARIE Coralie – 19 Les Jardins de la Mairie : Construction d'une maison.

#### VOIRIE

- Les travaux de création de deux giratoires doivent débuter cette semaine et être terminés pour le 14 juillet. La Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage est prise en charge par le Conseil Général, et les travaux ont été attribués à l'entreprise Toffolutti. Une déviation sera mise en place par le parking de « Decathlon », et la bretelle d'accès direct à la « Longue Chasse » par la RN 13 sera rouverte, dans les mêmes conditions qu'elle l'avait été lors de la construction du giratoire de la station service « Auchan ».
- Les plantations prévues par la DIRNO dans le cadre de l'aménagement du virage des Chèvres sont en cours et devraient durer 7 semaines.

#### PROGRAMME VOIRIE 2013 (N°17-2013, Sous-Pref le \_\_\_\_\_)

M. FLEURY expose à l'assemblée que la ligne budgétaire de travaux de voirie a été abondée à hauteur de 150.000 €. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de lancer le programme voirie 2013 et autorise le Maire à lancer une consultation pour un cabinet d'études.

#### RÉNOVATION DE LA MAISON DU SONNEUR : CHOIX DE L'ENTREPRISE DE DÉSAMANTAGE

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de l'entreprise SOGEDEC, d'un montant de 7711,71 € HT, en insistant sur le fait que les travaux devront être réalisés lors des semaines 25 et 26. Le paiement sera effectué sur l'article 2313-31 de la section d'investissement.

#### FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

La participation financière pour 2013 est fixée à 0,60 € par habitant, soit 751,20 € pour 1252 habitants.

#### FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ

La participation de la commune pour 2013 s'élève à 0,23 € par habitant, soit 287,96 € pour 1252 habitants.

#### CONVENTION F.D.G.D.O.N. (N°22-2013, Sous-Pref le \_\_\_\_\_)

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'une convention proposée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche, relative à la mise en place de travaux de lutte collective contre les rongeurs aquatiques sur le bassin versant de la Douve.

Cette mission étant complémentaire à l'action déjà entreprise par le Syndicat d'Aménagement de la Douve auquel la commune adhère, l'assemblée décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer cette convention dont la participation s'élève à 226,69 € pour 2013, qui seront imputés à l'article 61523 du Budget 2013.

### **ACQUISITION D'UN TRACTEUR TONDEUSE**

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de la SAS Jacques LEBAUDY, pour l'achat d'un tracteur tondeuse d'un montant de 14 670 € HT et la reprise du tracteur tondeuse de la commune à hauteur de 3 090 €.

### **CONSEIL D'ÉCOLE**

Elisabeth GONZATO effectue un compte-rendu du conseil d'école qui s'est déroulé le 19 mars 2013.

- La bibliothèque est en fonction. Une permanence est assurée tous les midis par une enseignante de 12h50 à 13h20. L'inauguration est prévue le jeudi 18 avril à 18h, l'ensemble du Conseil Municipal y est convié.
- Un exercice de sécurité sera prochainement organisé par les sapeurs-pompiers.
- La fête de l'école est fixée au vendredi 28 juin à partir de 18h.
- Une discussion a été entamée sur la réforme des rythmes scolaires, lors de laquelle la municipalité a annoncé sa position de ne mettre en place cette réforme qu'à la rentrée 2014. Le conseil d'école soumet sa proposition d'horaires au vote du Conseil Municipal. Celui-ci estime que ce n'est pas au conseil d'école de proposer des horaires, mais plutôt au Conseil Municipal de travailler sur ce projet, dans la mesure où c'est à la municipalité d'organiser et de financer cette réforme. L'assemblée refuse de délibérer sur la proposition du conseil d'école.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Logement du Presbytère : Un logement sera vacant au 1<sup>er</sup> juin 2013. Avant de le remettre en location, des petits travaux seront entrepris. Une visite sera organisée avant la prochaine réunion de conseil, afin de pouvoir décider des travaux à prévoir et du prix de location.
- Épisode neigeux : Monsieur le Maire tient à remercier les employés communaux pour le travail accompli à cette occasion, ainsi que les agriculteurs et les particuliers qui ont participé au déneigement des routes de la commune.
- Prochaines réunions : La prochaine réunion se tiendra le lundi 3 juin, à 20h30.

*Fin de la séance : 23h15*